



**Lutte contre
les discriminations**
Égalité professionnelle et diversité

**Égalité
professionnelle et
diversité**

**Je suis témoin de
Violences Sexistes et
Sexuelles (VSS) :
comprendre et réagir**

Café papote –
Tous personnels

Introduction

- ▶ Présentation des chemins
- ▶ Règles de confort
- ▶ VSS : définition
- ▶ VSS : comment réagir



PRÉSENTATION DES FORMATRICES ET DES FORMATEURS

RÉSEAUX ACADÉMIQUES

En faveur des élèves

Mission «égalité filles
garçons »

Chargée de mission académique
Christine Szalkowski

Formation des référent-es, établissements, PAF



En faveur des personnels

Réseau «égalité diversité »

Référent académique
Frédéric Clavé

Formations « RH », référent-es départementaux,
cellule de veille.
Labellisation AFNOR



L'observatoire de prévention et de lutte
contre les discriminations LGBTQIA+



LES CHEMINS DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ

LES CHEMINS DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ 2024

La mission académique Égalité professionnelle et diversité organise la troisième édition des Chemins de l'égalité et de la diversité du mardi 2 au vendredi 12 avril 2024.

QUELQUES RÈGLES

- Liberté de parole...et de mouvement
- Non jugement
- Écoute ouverte réciproque
- Bienveillance
- Confidentialité des échanges
- Cadre professionnel

ENTRÉE DANS LE THÈME



Comprendre

- ▶ Activité : découvrir les VSS
- ▶ Quelques chiffres
- ▶ Cadre légal



ACTIVITÉ

Jeu de cartes

Tirer une carte

Se poser les questions,
discuter, regarder les
réponses.

**Non au
sexisme, et
aux
violences
sexistes et
sexuelles !**



Jeu de 45 cartes -

1

VSS

30 %

- Des Françaises harcelées ou agressées sexuellement au travail

122 femmes

- Tuées en 2021 par leur conjoint ou ex

22 % LGBT

- Ont déjà subi des actes de violence physique
- Ont déjà subi des attouchements ou gestes à caractère sexuel

Source : <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr>

Source : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

Source: <https://www.ifop.com/publication/observatoire-des-lgbtphobies-etat-des-lieux-2019/>

SANCTIONS

- Des sanctions sont prévues dans le code du travail (et le code fonction publique) **ET** le code pénal pour les propos et actes sexistes, le harcèlement, les crimes et agressions sexuelles.
- *Ex : agissement sexiste, outrage sexiste, injure, diffamation, harcèlement, harcèlement d'ambiance, viol (...)*

OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

Fonction
publique

- Cadre **déontologique** des valeurs de la fonction publique
- Prendre toutes mesures appropriées visant à faciliter la **prévention et le repérage** des faits de harcèlement
- Dès 2018 : plan de **prévention** (informer et sensibiliser le plus grand nombre), **dispositifs de signalement** et de traitement des violences
- Responsable : chef de service.

Agir

- ▶ Mécanismes
- ▶ Réagir dans le cadre pro
- ▶ Réagir dans la vie de tous les jours



EN RÉSUMÉ



« Ne RIEN laisser passer »

COMPLEXITÉ

Agresseur

- Connu
- Apprécié
- Stratégies

Entourage

- Tolère
- Excuse
- Incrimine

Victime

- Culpabilité
- Honte
- Sidération /
traumatisme

LES DIFFICULTÉS DES VICTIMES DE VIOLS



Agir : sur le lieu pro

ALORS QUE FAIRE ?

EN TANT QUE COLLÈGUE

Article 40 du code de procédure pénale :

« Toute autorité constituée, tout **officier public ou fonctionnaire** qui, dans **l'exercice de ses fonctions**, acquiert la connaissance d'un **crime** ou d'un **délit** est tenu d'en **donner avis sans délai** au **procureur de la République** et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs. »

EN TANT QUE COLLÈGUE

Accueillir une victime :

Se mettre dans les conditions propices pour accueillir la parole /différer si besoin

Rassurer, légitimer et valoriser la démarche

Caractériser les faits

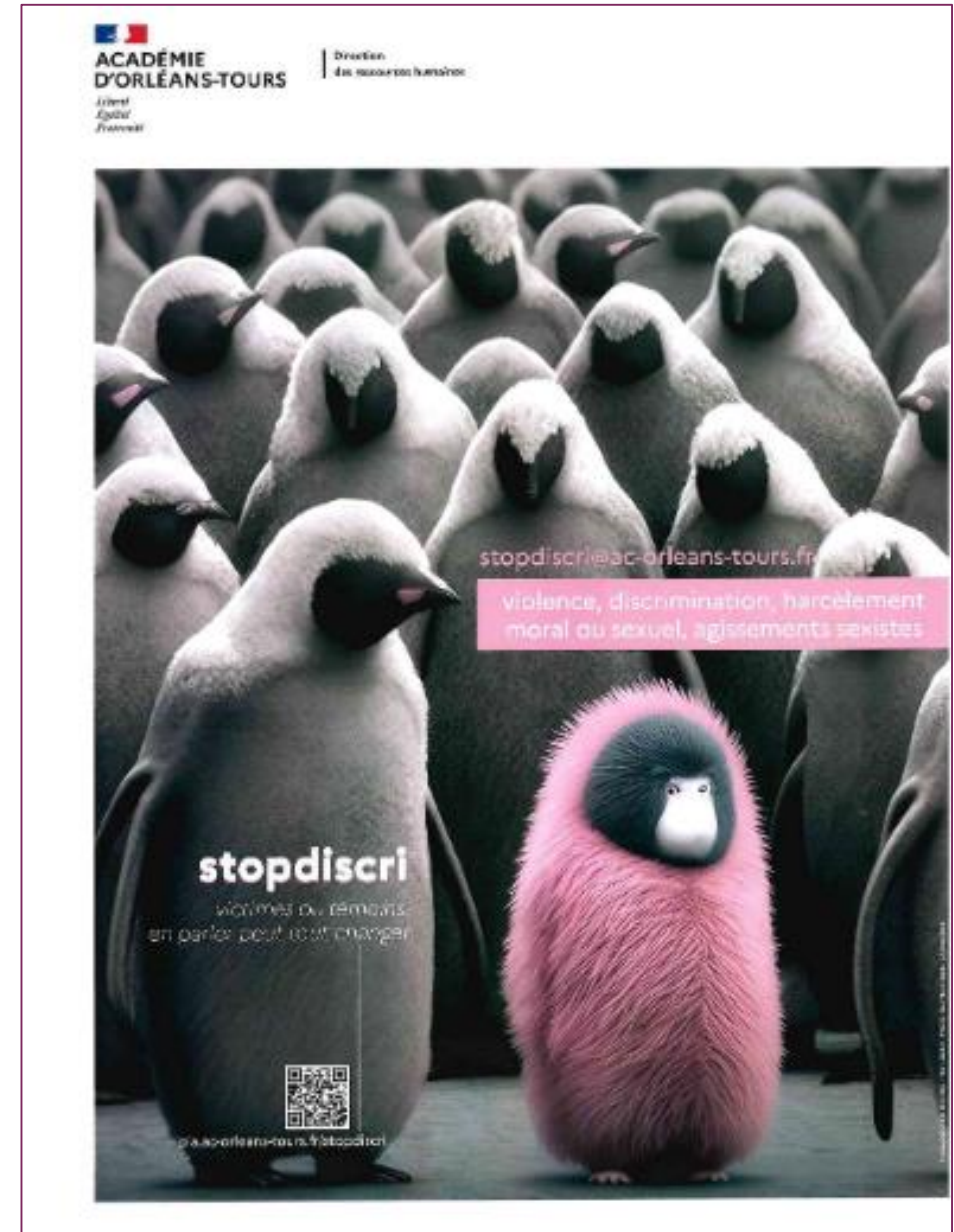
Savoir ce que la victime attend de nous

LE DISPOSITIF STOPDISCRI

Pour protéger, accompagner, soutenir tous les personnels de l'académie d'Orléans-tours qui s'estiment être victimes :

- d'actes de violence
- de discrimination
- de harcèlement moral ou sexuel
- d'agissements sexistes

Aussi pour mission d'orienter les victimes vers les services compétents



EN TANT QUE COLLÈGUE

Sur le PIA



Ma carrière, ma vie professionnelle

Bienvenue [se déconnecter]

accueil > Ma carrière, ma vie professionnelle > Santé et sécurité au travail

Santé et sécurité au travail

Sommaire

- Les acteurs de la prévention : Assistants et conseillers de prévention, FS-SSCT, ISST, ...
- La prévention des risques professionnels : documents obligatoires, outils, méthodes, familles de risques, ...
- La sécurité du public accueilli
- Ma santé au travail : acteurs, accident de travail, maladie, ...
- Les formations santé sécurité au travail
- Protection statutaire des agents

MÉDECIN DU TRAVAIL

Secrétariat : 02.38.79.46.70
ce.medic@ac-orleans-tours.fr

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Secrétariat : 02.38.79.46.70
psytravail@ac-orleans-tours.fr

EN TANT QUE RESPONSABLE HIÉRARCHIQUE



1 PRÉVENIR
les violences

Informer
Sensibiliser
Former

2 FACILITER
le signalement

Dispositif de signalement
et de traitement
des situations de violence

3 METTRE UN TERME
aux violences sexistes
et sexuelles identifiées

Protéger
Enquêter
Sanctionner
Réparer

AGIR TOUS LES JOURS

JEU DE RÔLE : DES STRATÉGIES DE RIPOSTE

Choisir la carte « riposte » qui vous semble la meilleure pour réagir aux situations suivantes :

- 1/ Un ami fait une blague sexiste.
- 2/ Avant de commencer la réunion, on demande à la seule femme présente de servir le café.
- 3/ « On va laisser les hommes faire le barbecue, ils font ça tellement bien ! »
- 4/ On conseille à une collègue de porter une jolie robe pour un entretien.
- 5/ Oh ça va, tu devrais être flatté(e) quand on te siffle dans la rue...

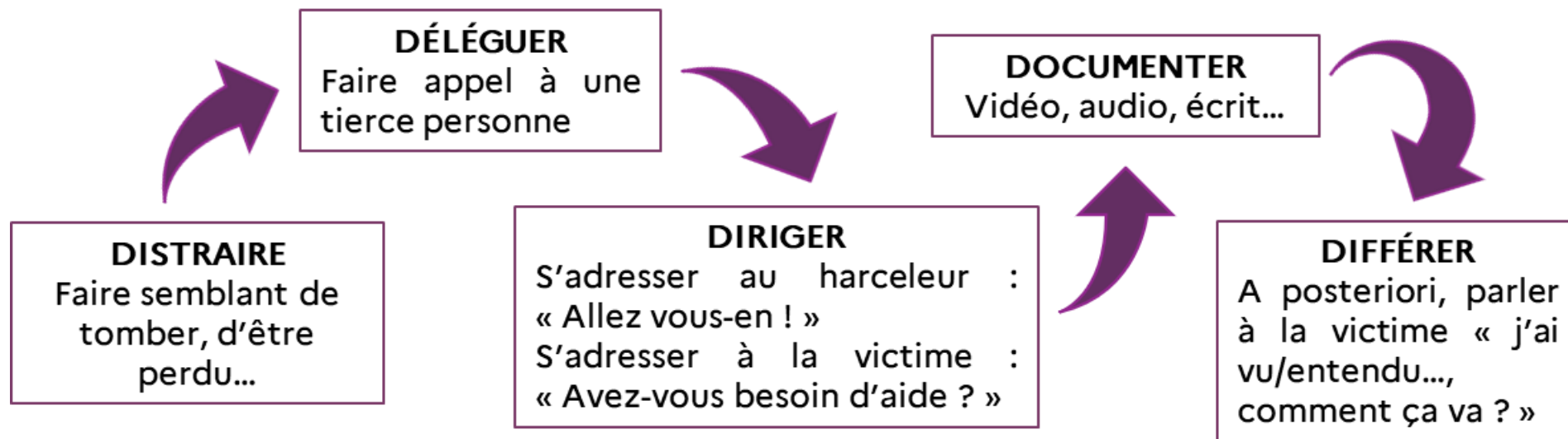
<https://dgxy.link/IMZY0>

Source:

file:///D:/discrimination/ARMEE_sexisme_ordinaire_format_Brochure_ministere_armees.pdf

VICTIME OU TÉMOIN

La méthode des 5D du collectif Hollaback



<https://urlz.fr/oAx6>



VICTIME OU TÉMOIN

Conseiller, orienter et informer

En cas d'urgence, contactez :

Le 17 - police / gendarmerie.

Le 15 - le Samu pour les urgences médicales.

Le 112 - numéro d'urgence valable dans toute l'Union européenne.

Le 114 - par SMS (en précisant votre nom, adresse complète et motif de message).

Le 115 - pour un hébergement d'urgence à partir de 17h et la nuit ;
le 09 70 75 90 24 en journée.

Le 3919 – Violences Femmes Info, accessible 24h/24 et 7j/7,
confidentiel et gratuit.



**Lutte contre
les discriminations**
Égalité professionnelle et diversité

**Merci
pour votre
attention !**



**Égalité
professionnelle et
diversité**

**LUTTER CONTRE LES
VIOLENCES
SEXISTES, SEXUELLES
ET DE GENRE**